

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Nous consentons présentement des prêts ou des avances aux pêcheurs commerciaux dont le gagne-pain a été suspendu par suite de la pollution au mercure. Ces prêts se limitent à ceux dont la subsistance dépend de la pêche commerciale. Nous n'avons pas consenti d'avances dans les régions où la pêche n'est pas interdite, et nous n'en avons pas non plus consentis pour la pêche sportive ou autre activité connexe, comme l'exploitation de quais de plaisance. La province d'Ontario s'est chargée de ces derniers cas.

BAIE D'HUDSON—L'HYDRARGYRISME CHEZ LES
BALEINES BLANCHES

M. Paul St. Pierre (Coast-Chilcotin): J'ai une question supplémentaire pour le ministre au sujet de l'hydrargyrisme. Peut-il nous dire si l'absorption de mercure par les baleines blanches de la baie d'Hudson a atteint des proportions dangereuses et, dans l'affirmative, les pêcheries des Esquimaux, à Rankin Inlet, sont-elles menacées?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Nous avons reçu les résultats de nouveaux tests sur des baleines polluées mises en conserve à Rankin Inlet et presque tous indiquent que la teneur est supérieure à la limite acceptable de .5 millionième. Toutefois, d'autres espèces poissonnières ne montrent à peu près pas de traces de mercure; il n'y a donc pas de problème pour elles. D'après nos informations, ces baleines ont absorbé le mercure à l'embouchure des rivières qui se jettent dans la baie James et à l'embouchure du Nelson.

L'ÉTABLISSEMENT D'UNE COMMISSION D'ÉTU-
DE DES CAUSES DE L'HYDRARGYRISME

M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka): Comme les indices de pollution par le mercure dans tout l'environnement se multiplient, surtout au Canada, le ministre songe-t-il à établir une commission d'étude spéciale sur les causes de l'hydrargyrisme en tant d'endroits au Canada?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Une commission spéciale étudie ce problème. Je dois dire que toutes les étendues d'eau renferment un degré modéré ou des traces de mercure. Ce n'est que lorsque ce degré augmente de façon exceptionnelle qu'un problème se pose. Nous avons maintenant identifié, je crois, presque toutes les régions en cause. Nous tirons au clair nos éléments d'information et nous étudions les problèmes particuliers à mesure qu'ils se posent dans les diverses régions.

[M. Danforth.]

LE CONTRÔLE DE LA FABRICATION ET DE
L'EMPLOI DU DDT

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Le gouvernement a-t-il pris des mesures touchant la production et le contrôle du DDT et si oui, lesquelles?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Je ne pourrai fournir une réponse complète à cause du peu de temps dont nous disposons pendant la période des questions, mais bien des changements se sont produits en ce qui concerne les nouveaux usages pour lesquels des licences seront délivrées et des étiquettes autorisées pour la mise en vente du DDT. De fait, ces usages ont été réduits d'environ 90 p. 100 depuis que l'annonce a été faite il y a 7 mois.

LES FINANCES

LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ MOORE
QUANT À LA MAINMISE ÉTRANGÈRE SUR LES
SOCIÉTÉS DE VALEURS MOBILIÈRES

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Étant donné que l'étude Moore recommande d'interdire l'accroissement de la mainmise étrangère sur les sociétés canadiennes de valeurs mobilières, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement compte donner suite à ces recommandations?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Nous avons reçu le rapport du comité Moore depuis très peu de temps et nous en étudions les recommandations avec soin. Toutefois, j'aimerais dire que j'accueille le rapport avec plaisir et je tiens à exprimer à l'industrie des valeurs mobilières ainsi qu'au président et aux membres du comité mon appréciation pour l'étude poussée qu'ils ont effectuée. Même si je ne veux pas commenter en ce moment les recommandations du rapport de façon précise, je signale que les principes sous-jacents en ce qui concerne la propriété étrangère dans l'industrie sont absolument conformes à la politique du gouvernement relative à d'autres secteurs de la collectivité financière.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Il me semble que la réponse du ministre ressemble plutôt à une déclaration qui devrait être faite à l'appel des motions. En ce qui concerne les questions supplémentaires, je demande la collaboration des députés. Bon nombre ont demandé la parole et attendent patiemment depuis 30 minutes le moment de poser leurs questions. Le député de Waterloo pourrait peut-être poser une question supplémentaire.